

Faits saillants des états financiers 2023

Chers citoyens, chères citoyennes,

Au nom du conseil municipal, voici les faits saillants des états financiers du budget 2023 de la municipalité. Lors de la séance régulière du 13 mai dernier, le rapport des états financiers vérifiés et une présentation des écarts financiers ont été déposés et présentés. Madame Julie Chouinard, CPA auditrice, CA chez le groupe Malette a fait état du rapport du vérificateur.

UNE ANNÉE BUDGÉTAIRE TRÈS DIFFICILE

Comme nous le mentionnions déjà lors de la présentation du budget 2023 en décembre 2022, en voulant limiter les augmentations de taxes, l'exercice de planification budgétaire s'était avéré particulièrement difficile. Toutefois, la réalité aura été réellement plus ardue.

Le budget prévisionnel annoncé en 2023 s'élevait à 1 754 318 \$. Toutefois, compte tenu des corrections apportées lors de la vérification des états financiers reflétant des pratiques comptables de présentation des subventions en capital et des déductions du remboursement en capital, le budget d'exploitation aura été de 1 585 617 \$. Les dépenses réelles ont atteint 1 766 526 \$, soit un écart de 194 000 \$ de plus que le budget annoncé. Ce déficit d'opération s'explique par des revenus moindres et pour une bonne part par des dépenses imprévues.

UN BUDGET MARQUÉ PAR DES DÉPENSES MAJORITAIREMENT INCOMPRESSIBLES DONT LES COÛTS SONT EN AUGMENTATION

Dans un contexte économique difficile postpandémique, la rationalisation des dépenses afin de limiter les augmentations de taxes n'aura pas suffi. Avec un budget comptant plus de 86% de dépenses incompressibles, mais dont les coûts suivent les augmentations du marché, il ne restait pratiquement que les seules dépenses liées aux loisirs et aux parcs sur lesquelles des coupes pouvaient se réaliser. Une ville se doit, au-delà de fournir des services publics de qualité, offrir des aménagements récréatifs et une gamme d'activités de loisir qui permettent aux citoyens de se rassembler, s'amuser et festoyer ; c'est ce qui nous unit, qui donne un sens à notre belle communauté.

Les revenus de fonctionnement ont connu une baisse de 10 445 \$ directement associée aux droits de mutation liés aux activités transactionnelles qui ont connu une baisse de l'ordre de 10 à 20 % à l'échelle du Québec.



DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN HAUSSE, IMPACTÉES PAR DES IMPRÉVUS
Les dépenses de fonctionnement quant à elles ont augmenté de 64 236 \$ par rapport aux prévisions. Bien que des économies de l'ordre de 6 500 \$ ont pu être réalisées notamment au niveau de l'administration et le statu quo par rapport à 2022 au niveau de la rémunération des élus, l'écart s'explique par :

- L'engagement d'un nouveau directeur général à 4 jours par semaine;
- Le soutien administratif de Mme Desmeules (21 500 \$);
- L'entretien de l'hôtel de ville et des parcs (7 900 \$);
- L'augmentation de 10 000 \$ des frais pour la cueillette des matières résiduelles.
- L'augmentation des quotes-parts à la CMQ, la MRC, à la centrale 911 et au Service incendie;
- La révision de la réglementation pour se conformer aux nouvelles orientations et réglementations de la CMQ, et au schéma d'aménagement de la MRC ajoute un écart de 20 406 \$ au budget prévisionnel;
- Les services juridiques et de communication dans le cadre de procédures juridiques pour faire respecter la réglementation municipale, ces frais, non prévus au budget, ont totalisé une somme de 42 200 \$;
- Les travaux d'urgence, imprévisibles, tels que les bris d'aqueduc, s'élèvent à 53 800 \$ pour lesquels la ville n'avait pas de réserve financière.

NOUS JOINDRE

BUREAU MUNICIPAL

24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage (Québec), Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417
Télécopieur : 418 848-1948
Courriel : ville@lacadelageqc.ca
Site Internet : www.lacadelage.qc.ca

Heures d'ouverture de 8 h 30 à 12 h
Du lundi au jeudi et de 13 h à 17 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

NUMÉROS IMPORTANTS

Travaux publics	418 848-2417 poste 4
Écocentre Québec	418 641-6004
Sureté du Québec, poste de Lac-Beauport	418 841-3911
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389

OFFRE DE GARDIENNAGE

Charles-Antoine Bouchard	418 848-0709
Florence Mercier	418 912-8321
Florence Lemoine	418 848-0706
Lauranne Turgeon	418 848-7812
Charlotte Lebel	418 848-1228
Marie-Alice	418 848-7837
Boucher Trudel	ou 418 929-7837
Juliette Jacques	418 564-5445
Alexie Breton	418 564-5445

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiennent maintenant à 19h.

Scéances ordinaires :
12 août 2024 à 19h

BRANCHEZ-VOUS !

Restez informé et inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens au lacadelage.qc.ca.

Suivez notre page **Facebook** pour être informé des tout derniers développements !

Faits saillants des états financiers 2023 *Suite.*

DES FRAIS DE FINANCEMENT AFFECTÉS PAR LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT.

Dans le contexte économique de la dernière décennie, le gouvernement du Québec a préposé plusieurs programmes de subventions aux villes, afin de soutenir la mise à niveau de leurs infrastructures, mais aussi pour réinjecter des sommes dans l'économie. Ainsi, depuis les six dernières années, notre ville s'est engagée dans un programme d'immobilisation important qui a été rigoureusement suivi afin de reconstruire une bonne part de nos infrastructures d'aqueduc et d'égout qui étaient en fin de vie utile, la réfection de nos rues, la construction d'un hôtel de ville, d'une station de pompage des eaux usées, la réparation de divers équipements à l'usine de traitements des eaux et aux stations de pompage et enfin, de rééquiper la ville en véhicules neufs (camions, déneigeuse, rétrocaveuse). *Suite à la page 2.*

Pour ces projets importants réalisés, en attente de versements de subvention tant que les redditions de compte ne seront pas complétées, des emprunts temporaires sont requis occasionnant des frais d'intérêts assujettis aux hausses des taux du marché. Ainsi, les frais de financement expliquent un écart de 75 568 \$ dont, à lui seul, un terme d'intérêt 56 426 \$ en novembre 2023 non prévu au budget. À cet égard, avec la reddition des comptes récemment complétés pour les projets de l'hôtel de ville, de la station de pompage des eaux usées et des travaux de restauration des réseaux d'égout et d'aqueduc, d'importantes sommes de l'ordre de 400 000\$ ont été versées à la ville cette année permettant de rembourser des emprunts temporaires. Aussi, des versements récurrents de l'ordre de 200 000 \$ annuellement pour ces projets seront versés à la ville jusqu'en 2044.

La concrétisation d'un véritable hôtel de ville, édifice multifonctionnel moderne, la station de pompage, ainsi que la création d'un parc avec ses installations récréatives et communautaires constituent des réalisations extrêmement significatives pour nos concitoyens. Aussi, il est intéressant de constater que ces projets, qui auront coûté 2.6 M\$, n'ont engendré que 1.7 %, soit 44 000 \$ supplémentaire au coût estimatif et des dépenses jugées non admissibles lors des redditions de compte, illustrant la rigueur budgétaire exercée par la ville lors de la réalisation de ces chantiers.

L'ANNÉE 2024, UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION

Fort de toutes nos récentes réalisations, l'année 2024 sera une année de consolidation de nos acquis et aucun projet important n'est prévu hormis des réparations ponctuelles de portions de rue pour lesquelles nous avons une subvention du ministère des Transports. La finalisation de la phase II du parc municipal est remise à l'an prochain.

En terminant, nous voulons remercier nos citoyens, citoyennes qui continuent année après année de s'impliquer pour la réalisation de belles activités et de beaux projets pour leur ville, c'est sincèrement très apprécié. Je tiens aussi à remercier mes collègues de travail au sein du conseil ainsi que tous les employés de la ville. On forme une petite équipe, mais le conseil municipal est fier de compter sur gens compétents et très dévoués. Encore une fois, merci.

Soyez en santé et continuez de profiter du Lac-Delage. ■

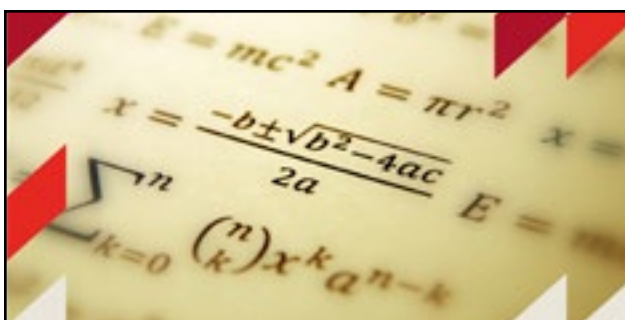
Guy Rochette, maire

BABILLARD MUNICIPAL

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LES BUREAUX SERONT FERMÉS
DU 22 JUILLET AU 2 AOÛT INCLUSIVEMENT.**

POUR TOUT URGENCE, VEUILLEZ COMPOSER LE 418 848-2417 POSTE 3.

MERCI ET BON ÉTÉ!



TUTORAT EN MATHÉMATIQUE

418 255-0875
lucie_bernier@hotmail.com

Lucie
Bernier

CALENDRIER DES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Juillet

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

- Déchets
- Compost
- Recyclage
- Feuilles
- Monstres
- Chargement conteneur déchet - refuge
- Chargement conteneur recyclage -manoir + refuge



PUBLICITÉ DANS VOTRE JOURNAL LOCAL

Vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois? Il suffit de nous transmettre un courriel à l'adresse ville@lacdelage.qc.ca ou d'appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.



Aînés-nous à vous aider!

Vous avez 50 ans et plus?

Vous voulez obtenir de l'information sur les ressources et les services du milieu

Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans vos démarches?

Nous pouvons vous aider à trouver les ressources pouvant répondre à vos besoins, et ce, de manière gratuite et confidentielle.

Pour plus d'information contactez :

Annabelle Lajoie
Travailleuse de milieu

Stoneham-et-Tewkesbury
Lac- Beauport/Lac-Delage
Notre-Dame-des-Laurentides

Cellulaire : 418-933-5483

CONSEIL MUNICIPAL



Maire
M. Guy Rochette
mairie@lacdelage.qc.ca

- Représentant à la table des maires à la MRC de la Jacques-Cartier;
- Liaison avec les autres paliers de gouvernement et la Ville de Québec;
- Communication avec les citoyens;
- Développement économique et immobilier;
- Superviser et appuyer les conseillers dans leurs responsabilités respectives.



CONSEILLÈRE #1
Responsable des finances, administration et communication
Mme Jannys Landry
jlandry@lacdelage.qc.ca

- Ressources humaines;
- Responsable du bénévolat et bottins des ressources;
- Accueil des nouveaux citoyens;
- Site internet, Facebook et journal Le Delageois;
- Ententes intermunicipales;
- Budget et rapport financier;
- Comptes payables;
- Substitut à la sécurité publique.



CONSEILLÈRE #4
Responsable aux loisirs et à la culture
Mme Isabelle Coulombe
icoulombe@lacdelage.qc.ca

- Ententes intermunicipales sur les loisirs et la culture;
- Liaison avec les divers intervenants en matière de loisirs et culture;
- Comité de la famille;
- Aînés;
- Politique familiale;
- Comité culturel;
- Optimisation des services et activités de loisirs et de culture à Lac-Delage;
- Substitut à l'environnement.



CONSEILLER #2
Responsable des travaux publics et voirie
M. Alexandre Morin
amorin@lacdelage.qc.ca

- Entretien du réseau routier;
- Déneigement;
- Entretien des bâtiments;
- Entretien et amélioration des infrastructures;
- Embellissement et amélioration de la visibilité et propreté de la Ville;
- Liaison avec le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Substitut à l'urbanisme et au CCU.



CONSEILLÈRE #5
Responsable de la sécurité publique
Mme Christiane Gosselin
cgosselin@lacdelage.qc.ca

- Sécurité civile (mesures d'urgence);
- Protection de la personne et propriété;
- Sécurité incendie et premier répondant;
- Transport collectif;
- Application des règlements municipaux;
- Substitut aux finances, administration et communication.



CONSEILLER #6
Responsable de l'environnement
M. Jonathan Baker
jbaker@lacdelage.qc.ca

- Usine de filtration;
- Assainissement des eaux;
- Matières résiduelles et matières recyclables;
- Entente Écocentre avec la Ville;
- Protection du lac et réglementation;
- Diagnose du lac (liaison avec l'APPEL);
- Substitut aux travaux publics.



CONSEILLER #3
Responsable de l'urbanisme
M. Marc Boiteau
mboiteau@lacdelage.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Mise en valeur du territoire;
- Mise à jour du plan d'urbanisme de la Ville selon le schéma d'aménagement;
- Développement domiciliaire;
- Substitut aux loisirs et à la culture.



NOUVEAUTÉ
PRINTEMPS ET ÉTÉ

En savoir plus



Adjoint(e) au secrétariat

L'adjoint(e) au secrétariat gère l'accueil des visiteurs, le courrier, les appels téléphoniques, les documents et les agendas. Il(elle) est le-la premier(e) interlocuteur(e) des collaborateurs et des partenaires, clients et fournisseurs.

Tâches :

1. Assure l'accueil et la réception téléphonique de la Municipalité;
2. Assure en tout temps des communications et des relations harmonieuses avec les citoyens et le personnel de la municipalité;
3. Au besoin, oriente les personnes vers le service de la municipalité ou de la MRC qui convient à leurs besoins;
4. Effectue la mise à jour et le classement des dossiers de l'administration; s'assure que tous les dossiers classés respectent un ordre logique et sont maintenus à jours constamment;
5. Reçoit, trie et transmet le courrier et les courriels généraux aux personnes concernées;
6. Apporte un soutien à certaines tâches administratives : insertion de données numériques dans des tableurs;
7. Fais régulièrement l'inventaire des fournitures de bureau; assume la gestion des achats des fournitures de bureau;
8. Apporte à son supérieur toute suggestion pertinente visant à améliorer son travail;
9. Effectue toute autre tâche reliée à sa fonction à la demande de son supérieur immédiat.

Exigences :

- Très bonnes connaissances des systèmes et des procédures de gestion de bureau
- Bonne connaissance de MS Office ;
- Capacité à gérer plusieurs tâches simultanément et à hiérarchiser la charge de travail quotidienne ;
- Bon niveau de communication verbale et écrite ;
- Discrétion et confidentialité ;
- Une qualification supplémentaire en technique de secrétariat et / en comptabilité serait un avantage;

Particularité du poste :

Salaire horaire : 19.00 \$ heure,
Emploi à mi-temps : deux jours par semaine
Horaire : 8 h à midi et de 13 h à 17h
Durée : 8 août au 20 décembre 2024(10 semaines)

François Morneau
 Directeur général

Ville de Lac-Delage
 24, Rue Pied-des-Pentes
 Lac-Delage Qc G3C 5A4
 Tél :418-843-2417
dga@lacdelaqc.ca

Bénévoles recherchés pour participer à un comité environnemental



Nous croyons que les Delageois sont concernés par les enjeux environnementaux tels que le changement climatique, la pollution, les déchets et le recyclage. Certains parmi vous ont montré de l'intérêt pour s'impliquer dans la protection et la mise en valeur de notre environnement. La ville vise donc la création d'un groupe de citoyens, mobilisé en matière d'environnement et d'adaptation aux changements climatiques.

Nous comptons sur des bénévoles pour sensibiliser nos citoyens, organiser des événements, rechercher des solutions novatrices aux questions environnementales et surtout à soutenir notre communauté à devenir une ville plus résiliente aux enjeux actuels et futurs.

Ensemble, nous pouvons faire une grande différence par une petite contribution de votre temps ! Veuillez considérer de faire partie de l'équipe environnementale de la ville.

MANDATS POTENTIELS QUE POURRAIT SOUTENIR CE COMITÉ ENVIRONNEMENTAL :

- Contribuer au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RTSVL);
- Acquérir des données afin d'établir le niveau trophique du lac et suivre son évolution dans le temps en partenariat avec AGIRO et la Ville de Québec;
- Dépister des problématiques particulières et mettre en œuvre des solutions;
- Éduquer, sensibiliser, soutenir et informer les riverains et les usagers aux enjeux du lac;
- Participer à la mise en œuvre du Plan de gestion des milieux naturels en cours d'implantation;
- Participer à l'étude de protection des sources d'eau potable;
- Diffuser auprès de la population les connaissances acquises sur notre environnement;
- Contribuer par des actions bénévoles à la restauration de certains de nos cours d'eau et des rives du lac Delage et à des projets de reboisement;
- Préparer des demandes de subventions.



Une distribution de sacs supplémentaires se déroulera cet automne.

Si vous en avez besoin avant, vous pouvez vous en procurer auprès de la municipalité.

Utilisation des pesticides et des fertilisants

En vue d'empêcher la contamination des eaux du lac ou des cours d'eau, la ville de Lac-Delage a adopté le Règlement régissant l'utilisation des pesticides et des fertilisants (no. E-2003-01) lequel s'appliquant à l'ensemble du territoire.

Ce règlement interdit à tout utilisateur de procéder à l'épandage de pesticides et de fertilisants.



QUELQUES DÉFINITIONS

- **Épandage**: tout mode d'application de fertilisants et de pesticides en granules, en poudre ou en liquide.
- **Fertilisant**: tout apport artificiel de nourriture chimique ou organique favorisant la croissance des plantes.
- **Pesticide**: toute substance ou tout micro-organisme destiné à contrôler, détruire, amoindrir, attirer ou repousser, directement ou indirectement un organisme nuisible, nocif ou gênant pour l'être humain, la faune, la végétation, les récoltes ou pouvant affecter la nappe phréatique ou les autres biens, ou destiné à servir de régulateur de croissance de la végétation, à l'exclusion d'un médicament ou d'un vaccin.

QUELQUES EXCEPTIONS

Un épandage de pesticides pourra être autorisé dans le cas d'infection mettant en péril la santé des végétaux, et ce, aux conditions suivantes:

- présenter un avis d'expert démontrant la nécessité de l'épandage;
- obtenir un certificat d'autorisation de la Ville de Lac-Delage.

Par ailleurs, l'épandage de fertilisants est toléré dans les plates-bandes situées au-delà de 30 mètres du lac et des cours d'eau. Cette distance est mesurée à partir de la ligne des hautes eaux.

SANCTIONS ET PÉNALITÉS

Toute personne qui contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 150 \$ pour une première infraction et d'une amende de 300 \$ pour une récidive (frais de la poursuite en sus). ■



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

TOUJOURS PRÉSENT POUR LAC-DELAGE!

SYLVAIN LÉVESQUE

DÉPUTÉ DE CHAUVEAU

☎ 418 842-3330

📍 1680, avenue Lapierre, bur. 201, Québec G3E 0G1

✉ sylvain.levesque.chau@assnat.qc.ca

Inscrivez-vous à
notre infolettre



TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER

Le TCJC passe en mode estival

Du 25 juin au 16 août prochain, le Transport collectif de La Jacques-Cartier (TCJC) passe en mode estival. Une bonne nouvelle pour les usagers qui pourront bénéficier de davantage de départs et de retours.

GRATUIT TOUT L'ÉTÉ

L'accès à tout le réseau de transport collectif sera entièrement gratuit pour tous jusqu'au 31 août. Seul le passage sur le réseau du RTC sera à se procurer.

PLUS DE DÉPARTS VERS QUÉBEC

Avec cet horaire d'été, les citoyens pourront profiter de davantage d'allers et de retours de Québec. Ils auront aussi un meilleur accès à une multitude de destinations. Le trajet se rendra jusqu'à la gare d'autobus de la Faune,

permettant ainsi une plus grande fréquence, mais aussi une meilleure interconnexion avec le réseau du RTC.

DES DÉPLACEMENTS PLUS FACILES À L'INTÉRIEUR DE LA MRC

Cet été encore, le parcours desservant Stoneham-et-Tewkesbury et Lac-Delage fera une boucle jusqu'au Terminus de la Faune. C'est donc dire qu'une connexion directe sera maintenant possible entre Stoneham-et-Tewkesbury, Lac-Delage et Lac-Beauport. Une bonne nouvelle notamment pour les visiteurs et les résidents qui pourront entre autres se rendre au Manoir du Lac-Delage ou à Empire47 en autobus.

Consultez les horaires au tcjacquescartier.com. ■

TCJC
la Jacques-Cartier
TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER

GRATUIT TOUT L'ÉTÉ

HORAIRE ESTIVAL

DU 25 JUIN AU 16 AOÛT

tcjacquescartier.com

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Plus de 300 000 \$ investis dans la mrc de la jacques-cartier

La MRC de La Jacques-Cartier est heureuse d'annoncer une aide financière de 300 540 \$ pour soutenir la réalisation de trois projets dans le cadre du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN).

La Microbrasserie La Souche a reçu une aide financière de 200 000 \$ pour agrandir leur bâtiment et ainsi optimiser l'efficacité logistique et leur capacité d'entreposage. Un nouvel investissement qui leur permettra de réduire leur empreinte écologique, en éliminant de nombreux voyages entre le centre de production et l'entrepôt.

La MRC appuiera, à la hauteur de 55 235 \$, Action Transition dans la réalisation d'une étude stratégique et la mise en œuvre d'une offre quatre-saisons diversifiée et durable au parc de la forêt ancienne du Mont Wright. Le montant accordé permettrait de mettre encore plus en valeur le Mont Wright, un joyau du patrimoine écologique de la région.

Enfin, le nouveau restaurant Chez Denise à Shannon s'est vu remettre une aide de 45 305 \$ pour aménager leur cour extérieure afin d'offrir un espace de diffusion culturelle et événementielle. ■



© Microbrasserie La Souche

10^e ÉDITION DES PRIX DU PATRIMOINE

Félicitations aux lauréats de la MRC de la Jacques-Cartier

Les lauréats de la 10^e édition des Prix du patrimoine sont maintenant connus. Ces prix, remis tous les deux ans, visent à faire rayonner les initiatives qui mettent le patrimoine en valeur de manière respectueuse et inventive.



INTERPRÉTATION ET DIFFUSION

C'est la Société d'histoire de Sainte-Brigitte-de-Laval qui s'est mérité les honneurs pour leur baladodiffusion *Sainte-Brigitte-de-Laval: une histoire vivante*. L'œuvre, qui retrace et relate l'histoire de la municipalité depuis ses origines, offre aux auditeurs une connexion émotionnelle avec le passé grâce à cette expérience immersive passionnante.



PORTEUR DE TRADITION

Alan Stairs s'est illustré à titre de porteur de tradition. Lui qui pratique la cornemuse est reconnu comme un fier ambassadeur de sa culture, que ce soit comme soliste dans le cadre d'un événement ou comme enseignant de cornemuse.



PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DU PAYSAGE

C'est l'entreprise culturelle Souffler les braises qui s'est distinguée avec son spectacle déambulatoire *La Rivière qui vient de loin*, présenté l'été dernier au Parc national de la Jacques-Cartier. Mis en scène par Arielle De Garie, ce spectacle déambulatoire évoquait des moments marquants entourant la rivière emblématique.

«Les lauréats et les candidats de cette 10^e édition mettent en lumière des richesses patrimoniales qui sont encore perceptibles à travers des danses, des chants, des traditions et des emblèmes qui témoignent de la diversité culturelle de notre milieu. Je remercie chaleureusement ces protecteurs du patrimoine qui font rayonner les particularités de notre milieu de vie, font découvrir leur savoir aux générations futures et contribuent à conserver ces traces de notre passé et de notre identité», a mentionné le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de Stoneham-et-Tewkesbury, M. Sébastien Couture.

FAIRE RAYONNER LE PATRIMOINE VIVANT

La soirée reconnaissance en patrimoine dévoilant les lauréats de la MRC de La Jacques-Cartier aux Prix du patrimoine a également été l'occasion de remercier chaleureusement les participants à la série VIVANT, diffusée pour la première fois l'automne dernier. Ces émissions mettaient la lumière sur des citoyennes et des citoyens qui avaient généreusement partagé leurs connaissances sur des pratiques culturelles, des traditions ou des savoir-faire. Le porteur de tradition Alan Stairs avait d'ailleurs été la vedette de l'une de ces capsules, toutes disponibles au mrcjacques-cartier.com/vivant.

Tous les détails au mrcjacques-cartier.com. ■

MARCHÉS PUBLICS

SAVOURER LA JACQUES-CARTIER TOUT L'ÉTÉ

La saison des marchés publics est officiellement lancée dans la région de La Jacques-Cartier. Jusqu'au 23 septembre prochain, profitez de biens artisanaux, de produits frais et d'animations diversifiées à travers la région.



Le Marché public des Cantons est de retour, à Stoneham-et-Tewkesbury tous les jeudis de 15 h à 19 h. Beau temps, mauvais temps, savourez des produits frais et locaux tout l'été.

En plus du Marché public des Cantons, le marché public de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier sera ouvert tous les dimanches du 7 juillet au 29 septembre, en plus du marché public de Saint-Gabriel-de-Valcartier qui aura lieu le 20 juillet et 14 septembre prochains.

Chaque marché propose une programmation unique et variée, conçue pour plaire à tous. Parmi les activités offertes, mentionnons des épluchettes de blé d'Inde, des animations musicales, des parties hot-dog, des défis dynamiques pour toute la famille et bien plus encore.

Pour plus d'informations au www.mrcjacques-cartier.com/marches-publics. ■

SOLIDAIRES DE NOS AÎNÉS!

L'INFOLETTRE DES TRAVAILLEURS DE MILIEU DU CABC



DANS CETTE ÉDITION :

- * La représentation : les liens avec les partenaires
- * Capsule vidéo : le travail de milieu auprès des aînés avec *Louis Lemieux*, directeur général du CABC
- * Suggestion bienveillante : l'approche auprès des aînés qui vivent de la méfiance



**Aînés-nous
à vous aider!**



CABC
Centre d'aide aux personnes âgées

La représentation : les liens avec les partenaires



L'équipe des travailleuses et travailleurs de milieu du Centre d'action bénévole du Contrefort
Absente sur la photo ; France Baillargeon

Dans le cadre de son mandat, le travailleur de milieu (TM) doit créer des liens solides et significatifs avec les partenaires de son secteur. Cela lui permettra de rejoindre plus facilement les personnes âgées isolées afin de leur présenter ses services.

Sur la photo ci-dessus, nous retrouvons les travailleuses et travailleurs de milieu lors de la *Journée des partenaires* du 16 mai dernier. Cette journée, dédiée à la lutte à la maltraitance envers les personnes âgées, a réuni différents partenaires du réseau de la santé et du communautaire. Une merveilleuse opportunité de réseautage pour tous nos TM!

Capsule vidéo : le travail de milieu auprès des aînés avec Louis Lemieux, directeur général du CABC

Cela fait plus de 17 ans que le programme *Aînés-nous à vous aider!* fait partie des services du CABC. Étant le principal initiateur, M. Louis Lemieux tenait à créer une journée de reconnaissance pour les travailleurs de milieu pour aînés.

Pour l'occasion, le 1er mai dernier, plusieurs affiches rayonnaient dans les aubribus de la Ville de Québec!

Dans la vidéo ci-dessous, M. Lemieux nous explique l'historique du travail de milieu au CABC ainsi que les dernières nouveautés.

Bon visionnement!



Cliquez sur le bouton rouge pour accéder à notre vidéo!



Suggestion bienveillante : l'approche auprès des aînés qui vivent de la méfiance



La méfiance chez les personnes aînées peut se manifester de différentes façons, mais bien souvent, c'est par des difficultés de communication. La création du lien de confiance est alors difficile et, en tant qu'intervenant ou bénévole, il peut arriver qu'on se sente malhabile et impuissant.

Il est important de se rappeler que ce comportement peut être un mécanisme de protection qui a été bénéfique pour la personne aînée.

L'approche à privilégier demande de la patience, de la bienveillance et un grand respect du rythme de l'aîné. Les questions, la reformulation et la validation peuvent être utiles, mais ce sera l'écoute sans jugement et l'ouverture à l'autre qui permettront de créer un lien de confiance qui perdurera dans le temps.

En tant que partenaires *Solidaires de nos aînés*, il est important de se faire confiance face à la méfiance. Soyez bienveillants avec vous, d'abord et avant tout!

**Les coordonnées des travailleurs de milieu
du Centre d'action bénévole du Contrefort**

Beauport Sud

581 982-0540

Beauport Nord / Ste-Brigitte-de Laval

418-933-1326

Charlesbourg Sud

418 922-0963

Charlesbourg Nord

418 933-5483

Loretteville / Saint-Émile / Lac-St-Charles

581 983-4258

Limoilou

581 984-2397

Saint-Roch / Saint-Sauveur / Vanier

581 983-3972

Neufchâtel-Est / Des Châtelés / Lebourgneuf

581 982-5937

Duburger - Les Saules

581 982-6501

Val-Bélair / Shannon / Saint-Gabriel

581 443-3139

Nouveau!

Numéro unique afin de rejoindre
l'ensemble des travailleurs de milieu de
l'agglomération de la Ville de Québec



CRÉATION : ÈVE-LINE PROULX
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT
TOUS DROITS RÉSERVÉS 2024.





QUEBEC



Les 12, 13 et 14 juillet 2024,
la ville de Lac-Delage
a été sélectionnée comme l'une des sept
étapes de la Coupe du Monde de XTERRA,
auprès de six autres pays, à savoir
Taïwan, Grèce, États-Unis, Belgique,
République Tchèque et Italie.

Serez-vous aux premières loges
comme **BÉNÉVOLES?**

Contactez-moi
pour les détails :

Marie-Michèle Parent
(418) 952-6442
mmparent66@gmail.com



Promo estivale

PRODUITS SOLAIRES DISPONIBLES ICI

Pour un beau bronzage et une protection optimale!

SOIN DU VISAGE

EXFOLIATION CORPORELLE

90\$, plus taxes / 60 minutes

SOIN DU VISAGE

DUO EXFOLIATION / ENVELOPEMENT

159\$, plus taxes / 90 minutes

418-848-0691 / spa@lacadelage.com

M MANOIR
DU LAC
DELAGE

CCAP

Dans votre quotidien depuis maintenant 40 ans!

40 ANS

Surveillez nos activités spéciales en lien avec le 40^e anniversaire de la coop :

- Émission rétrospective diffusée sur CCAP.TV
- La grande tournée des événements locaux (surprises, cadeaux et la présence de K-Blo)
- Concours pour les membres



Suivez-nous!  ccapcable.com